

# L'Etat agrandit le tribunal de Bobigny (93), qui ne fournit plus...

écrit par Maxime | 12 mars 2023



On parle beaucoup de l'extension des prisons, du besoin d'en avoir davantage face à la surpopulation carcérale.

Pas de mystère, “mieux vaut prévenir que guérir”. Quand la prévention est insuffisante, les portes de la France étant grandes ouvertes, la répression prend le relais.

**Mais on ne parle pas assez de l’engorgement des tribunaux qui, eux aussi, n’arrivent plus à fournir.**

Au point que l’Etat va agrandir le tribunal de Bobigny, en Seine-saint-Denis, pour permettre une plus grande capacité de jugement des affaires pénales.

Ce qui va forcément nous coûter une blinde.

Ils ont trouvé l’architecte.

Une extension de 20 000 m<sup>2</sup> permettant d’installer 595 nouveaux postes de travail, 6 salles d’audience publique supplémentaires, 44 salles d’audience de cabinet... Mazette, on voit les choses en grand !

Les Français ont choisi la défaite plutôt que la reconquête, on voit donc les choses en grand.

Ces chiffres suffisent à résumer la déliquescence de la Macronie, dans une France rongée par la délinquance et l’insécurité, qui atteignent leur summum dans les zones de non droit.

A noter que le tribunal pour mineurs fait l’objet de cette extension tant la racaille se fait de plus en plus juvénile...

**Le dépôt pour les personnes détenues en attente de jugement sera 3 fois plus grand que l’actuel !**

Au programme, verrières et espaces verts... On aurait presque envie de remercier la racaille grâce à laquelle ce beau projet architectural va pouvoir se concrétiser, avec nos sous.

*L'agence d'architecture PCA-STREAM lauréate pour la réalisation de l'extension du tribunal judiciaire de Bobigny*



*L'agence publique pour l'immobilier de la Justice (l'APIJ), principal opérateur immobilier du ministère de la Justice, assure la maîtrise d'ouvrage pour l'extension du tribunal de Bobigny. Ce projet vise à regrouper sur un site unique les différents services de la juridiction – aujourd'hui répartis sur plusieurs bâtiments par manque de place – afin d'améliorer les conditions de travail du personnel. **Le nouveau bâtiment recevra les services du pôle pénal et du tribunal pour enfants ainsi qu'un nouveau dépôt – pour les personnes détenues en attente de jugement – dont la capacité d'accueil triplera au regard de l'actuel.** Il accueillera également la nouvelle entrée du tribunal, avec des espaces plus adaptés aux évolutions du fonctionnement de la justice, afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil du public. Après le lancement de la consultation en 2021, 4 candidatures avaient été sélectionnées parmi les 68 reçues. Le jury, qui s'est tenu fin janvier 2023, a sélectionné le projet architectural de l'agence PCA – STREAM.*

*Situé au nord-est du centre-ville de Bobigny, à environ 2 minutes à pied du pôle multimodal Pablo Picasso, le nouveau bâtiment s'articulera avec le tribunal judiciaire, autour d'un vaste parvis s'ouvrant sur l'avenue Paul Vaillant Couturier, dans l'axe du pôle*



*multimodal.*

*Le projet affiche une symbolique architecturale forte, qui incarne l'autorité de l'institution judiciaire par une réinterprétation des codes classiques dans un langage contemporain. Le parvis largement végétalisé, aux dimensions généreuses, matérialise l'ancrage de l'institution sur le territoire et participe à la rendre lisible et accessible. La salle des pas perdus en double hauteur, dessert les nouvelles salles d'audience publiques et mène vers une passerelle connectée au bâtiment existant. Elle est largement éclairée par sa verrière zénithale et sa façade vitrée, lui conférant une atmosphère accueillante et paisible. Les espaces de travail donnant sur des terrasses végétalisées témoignent, quant à eux, du soin porté à l'amélioration des conditions de travail du personnel judiciaire.*

*Ce concours d'architecture sera suivi d'un appel d'offres portant sur la réalisation des travaux qui se dérouleront de 2025 à 2026 pour une livraison de l'extension en 2026. Un phasage fin des travaux à mener sur le site permettra d'assurer la continuité de l'activité des juridictions pendant cette période.*

### **Calendrier du projet**

*Juin 2021 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre*

*Janvier 2023 : sélection du projet lauréat*

*2025 à 2026 : réalisation des travaux*

*2026 : livraison de l'extension*

### **Chiffres clés**

*Environ 20 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher pour l'extension neuve*

*595 postes de travail*

*6 salles d'audience publique*

*44 salles d'audience de cabinet*

